

CHALLENGE DES TROIS TOURS

Adresse postale : Challenge des 3 TOURS - B P 24 - 47330 CASTILLONNES

Adresse mail : challenge3tours@gmail.com

Président : **Daniel LINUEZA** (06.20.36.86.42)

Vice-présidents : **Sébastien ROUSSEAU** (06.44.01.04.10) - **Guy THOMASSON** (06.21.50.07.69)

Secrétaire : **Florence GIBILY** (06.12.28.85.70)

Trésorier : **Tony EGUIMENDIA** (06.76.10.61.36)

Responsable des épreuves du challenge : **Eric MARCHOUX** (06.82.02.84.91)

Relation avec les officiels de match : **Guy LATASTE** (06.62.73.85.08)

Délégué à la discipline : **Alain BOUCHERON** (06.20.40.45.37)

Tous les résultats et oppositions peuvent être consultés sur oval-e 2

REGLEMENT SPORTIF et FINANCIER PROJET SAISON 2021 / 2022

Participation

Le Challenge des 3 Tours est une compétition organisée sur invitation, elle se déroule sous couvert de la ligue Nouvelle Aquitaine. Cette compétition est autorisée par la ligue Régionale Nouvelle Aquitaine et concerne les équipes de séries régionales (une seule par club) appartenant aux ligues Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

Son objectif est de promouvoir le rugby dans le meilleur esprit et la convivialité des échanges en permettant aux clubs de préparer la nouvelle saison tout en participant à une compétition attractive.

Engagements

Lors de l'engagement, chaque club devra verser une participation de 120 €, ainsi que 2 chèques de cautions de 200 €, libellé et envoyé au Challenge des Trois Tours.

Fonctionnement

Les clubs seront répartis par groupes désignés par les commissions des épreuves de chaque ligue :

Groupe 1 : Honneur – Promotion Honneur / Pré fédéral – Régional 1

Groupe 2 : 1ere et 2eme Série / Régional 2

Groupe 3 : 3eme et 4eme Série / Régional 3

Les oppositions entre clubs se rencontrant dans la saison seront si possible évitées.

Matches de classement

2 rencontres préliminaires de classement se dérouleront en septembre.

Les équipes les mieux classées disputeront les phases finales.

Horaire des rencontres du dimanche : 15 H 30

Les demandes de modification de jour ou d'horaire se feront obligatoirement à partir de la base OVALE, ce qui permettra, en cas d'accord des deux clubs, que les modifications soient faites automatiquement après validation (désignation des officiels notamment). Le Challenge devra également être prévenu par téléphone ou par mail.

Possibilité d'inscrire 26 joueurs sur la feuille de match lors des 2 rencontres de classement uniquement.

Si une équipe se présente à effectif incomplet (moins de 16 joueurs ou nombre de joueurs de 1° ligne incomplet) elle aura match perdu avec -1 point au classement mais ne sera pas déclaré forfait.

Match arrêté à moins de 11 joueurs sur le terrain : match perdu avec -1 point (pas de forfait).

EN DISPUTANT UNE RENCONTRE A EFFECTIF INCOMPLET UNE EQUIPE NE SE PRIVE PAS D'UNE QUALIFICATION EVENTUELLE.

Classement

Victoire à l'extérieur: 5 pts - Nul à l'extérieur: 3 pts - Défaite à l'extérieur: 1 pt

Victoire à domicile: 4 pts - Nul à domicile: 2 pts - Défaite à domicile: 0 pt

Effectif incomplet : - 1pt (qualifiable) - Forfait : - 2 pts (non qualifiable)

1 point de BONUS pour une équipe qui inscrit 3 essais de plus que son adversaire.

1 point de BONUS pour une défaite de 7 points ou moins

Lorsqu'une équipe gagne par forfait, elle marquera 5 points si elle reçoit et 6 points si elle se déplace, +25 points au G.A. et +3 essais

Le classement sera établi de la façon suivante :

1 : points terrains (bonus compris) - 2 : essais marqués - 3 : goal-average général

Si une équipe déclare forfait lors d'une rencontre de classement elle ne pourra pas se qualifier.

Organisation des rencontres de phases finales

Les phases finales auront lieu sur terrain neutre d'un club participant au challenge.

Les dates et horaires de ces rencontres seront décidés par le challenge.

Retour à 22 joueurs sur la feuille de match en phases finales.

Match nul en phase finale à la fin du temps réglementaire: application règlement F.F.R.

Pour tout club qui organisera un match éliminatoire, le président du club ou son délégataire fera office de délégué et sera responsable de la sécurité. Il devra connaître et faire respecter le règlement du challenge.

Les clubs qui organisent des rencontres s'engagent à organiser une réception convenable.

En phases finales le challenge dédommagera le club organisateur : 150 € pour 1 match, 250 € pour 2 matchs. Les frais d'arbitrage sont pris en charge par le challenge.

Billetterie – Entrée au stade

Entrée générale : 6 € (quel que soit le nombre de matchs).

Rencontres préliminaires de classement : Toutes les cartes sont valables.

La recette des entrées est conservée par le club qui reçoit.

Phases finales et finale : les membres honoraires et les pass' volontaire devront payer leur entrée.

Dans tous les cas les cartes de membres actifs des clubs en présence, les cartes F.F.R., les cartes d'arbitres ou invitations donnent droit à l'accès gratuit au stade sur présentation de celle-ci avec la photographie.

Les entrées des phases finales doivent être effectuées à l'aide d'une billetterie du challenge qui sera apportée, le jour du match par le délégué financier. Elles seront tenues par des responsables du club où se déroule le match et par un délégué du challenge.

A la fin du match le trésorier du club établira un chèque de la totalité de la recette que le délégué transmettra au trésorier du challenge.

Reports

Un club peut demander le report d'une rencontre préliminaire à condition qu'il le fasse avant le lundi soir qui précède la date initiale.

Le club qui subira le report devra l'accepter mais choisira la future date.

Les demandes de modification de jour ou d'horaire se feront obligatoirement à partir de la base OVALE, ce qui permettra, en cas d'accord des deux clubs, que les modifications soient faites automatiquement après validation (désignation des officiels notamment). Le Challenge devra également être prévenu par téléphone ou par mail.

Les matchs de phases finales se joueront aux dates prévues par le challenge

Tous les clubs qualifiés pour les phases finales sont invités à nous communiquer les dates à venir de leurs manifestations ou de leurs diverses sorties organisées.

Cela permettra d'en tenir compte lors de l'établissement des oppositions.

Ces rencontres seront programmées dès que les 2 clubs concernés seront libres en championnat.

Forfaits

Forfait lors de la 1ere rencontre, la caution de 200 € est conservée par le challenge

Forfait lors de la 2eme rencontre ou en phase finale, la caution de 400 € est conservée par le challenge

Les frais d'engagement d'un club ayant déclaré forfait en phase finale la saison précédente seront doublés : 240 € (au lieu de 120 €).

Le club forfait doit avertir l'arbitre et le ou les clubs concernés sinon il paiera les frais engendrés. Un club ayant déclaré forfait sera privé de récompenses.

Arbitrage

Les arbitres seront désignés par le responsable des arbitres de la Ligue ou se déroule la rencontre.

Si l'arbitre désigné ne se présente pas : application du règlement Fédéral. Si la rencontre ne peut pas se jouer, les 2 équipes auront match perdu (-1 point, pas de forfait).

Lors des matchs de classement, les frais d'arbitrage seront débités par la trésorerie des ligues sur le compte des clubs qui reçoivent.

Phases finales: Le challenge prend en charge tous les frais des officiels désignés.

Les Finales seront dirigées par 3 arbitres officiels.

Feuille de match

Match de classement : feuille de match papier (fourni par le challenge). Elle doit être envoyée par courrier à la M.O.T. de Brive :

45 avenue Léo Lagrange – 19100 BRIVE la Gaillarde

ou par mail : competitions@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr

Rencontre de phases finales : feuille de match dématérialisée.

Commission de discipline

Les sanctions seront prises par la commission de discipline de la ligue NOUVELLE AQUITAINE.

Les sanctions automatiques ne seront purgées qu'en challenge (100 €).

Tous les dossiers disciplinaires faisant l'objet d'un rapport d'officiel sera pris en charge par la commission de discipline de la Ligue NOUVELLE AQUITAINE.

Ces sanctions se purgeront sur toutes les rencontres auxquelles les joueurs sont susceptibles de participer.

Récompenses

Les clubs vainqueurs des finales du challenge de chaque groupe recevront le bouclier du Challenge. Ils seront remis en jeu tous les ans. (Faire graver le nom du club sur le bouclier)

Si un bouclier est volé ou cassé, le club responsable devra le remplacer ou le payer.

De nombreuses dotations récompenseront toutes les équipes participantes qui n'auront pas déclaré forfait.

Toutes les récompenses devront être retirées lors de l'A. G. du Challenge.

Les clubs devront être présents ou représentés (sur présentation d'un pouvoir).

Les clubs absents ou non représentés ne recevront pas de récompenses.

Les clubs récompensés d'un jeu de maillots devront être présents à l'A.G. du challenge.

Tous les points non évoqués ci-dessus sera soumis aux règlements fédéraux en vigueur.

Les clubs inscrit s'engagent à accepter ce règlement et à respecter les décisions prises par le Challenge des 3 Tours.

Fait le 12 juin 2021